

## RECTIFICATIFS

**Rectificatif au règlement d'exécution (UE) 2016/1047 de la Commission du 28 juin 2016 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun**

(«Journal officiel de l'Union européenne» L 170 du 29 juin 2016)

Page 39, à l'annexe, point b) 1) modifiant les lignes relatives aux codes NC 3215 à 3215 90 00 de la partie II de l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87, note 5 de bas de page:

*au lieu de:* «Encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39: **exemption**»

*lire:* «Cartouches d'encre (sans tête d'impression intégrée) destinées à être insérées dans les appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39 et incluant des composants mécaniques ou électriques; encre solide sous forme de blocs ouvrés pour appareils relevant des sous-positions 8443 31, 8443 32 ou 8443 39: **exemption**».

---